

## CADRE DEONTOLOGIQUE

### ***Respect des personnes***

Instaurer une relation basée sur l'écoute attentive et le respect des personnes, évitant tout jugement de valeur et tout abus d'influence

### ***Clarification de la demande***

Clarifier les motivations à l'origine de la démarche. Le Bilan est réalisé à la demande du bénéficiaire et nécessite son adhésion

### ***Engagement réciproque***

Définir un cadre de travail, limité dans le temps, qui formalise les objectifs à atteindre, contractualiser l'ensemble de la prestation

### ***Développement d'un processus d'accompagnement***

Amener la personne à mieux comprendre ses propres besoins selon les contextes et mieux appréhender les éléments de la réalité, afin qu'elle devienne plus autonome dans ses choix

### ***Confidentialité***

### ***Professionalisme***

Entretenir sa veille professionnelle par un perfectionnement continu et une auto-formation, mettre à jour ses méthodes, ses outils, et sa connaissance de l'environnement numérique

### ***Indépendance***

Se donner la possibilité de refuser des missions qui porteraient atteinte à l'indépendance professionnelle, que ce soit pour des raisons de compétence ou d'éthique, avoir conscience des limites de son champ d'intervention

### ***Respect des organisations***

Prendre en compte les enjeux des organisations concernées

### ***Concurrence***

Observer les règles d'une concurrence loyale à l'égard de ses confrères